



FAMILLE NOIR - RICHARD

Marin

Maire : Mme Monique Pariat

Nombre d'habitants : 1940

Gentilé : Maringons et Maringonnes

Altitude :

- Mairie : environ 540 m
- Point culminant : 681 m

Intercommunalité : CCPEVA (Communauté de communes - Pays d'Évian Vallée d'Abondance)

Présentation du village

Situé sur les hauteurs du lac Léman, entre Thonon-les-Bains et Publier, Marin bénéficie d'une position privilégiée entre lac et montagne.

Le territoire communal s'étage entre les rives du Léman et les premiers reliefs du Chablais, offrant de nombreux points de vue sur le lac et les paysages environnants.

Marin présente une double identité : à la fois rurale et résidentielle. La commune conserve une activité agricole, notamment liée aux prairies et à l'élevage, tout en étant intégrée au bassin de vie de Thonon-les-Bains.

L'activité viticole est un des « flambeaux » qui permet d'apprécier le bon vin de Marin.

On peut remarquer aussi l'originalité de la culture ancestrale de la vigne dite en crosse qui y est préservée pour son aspect historique ; plantation des cépages sur bois de châtaigniers écorcés, une tradition rapportée du Piémont tout proche, exploitée ici pour économiser jadis les terrains à cultiver.



















